



## Les vacances : un repos bien mérité !



**TROISIÈME AGE  
EXCURSION À LA CÔTE / P5**



**SÉCURITÉ  
TECHNO-PRÉVENTION / P3**



**PISCINE – BIENTÔT LA  
RÉNOVATION ! / P7**



- **PAGE 2**  
- Conseil communal
- **PAGE 3**  
- Mot de la Bourgmestre  
- Sécurité
- **PAGE 4**  
- Santé  
- Sports
- **PAGE 5**  
- Emploi  
- Troisième Age
- **PAGE 6**  
- Travaux publics  
- Mobilité
- **PAGE 7**  
- Urbanisme  
- Propreté publique
- **PAGE 8**  
- Culture française  
- Jeunesse francophone
- **PAGE 9**  
- Collège des Bourgmestre et Échevins
- **PAGE 10**  
- Vie locale

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2010

### CLÔTURES, MARQUAGES ET SIGNALISATIONS

Le Conseil a approuvé l'achat et le placement de clôtures qui permettront de sécuriser différents parcs et espaces verts de la commune, notamment le parc du Sippelberg. L'achat de signalisations et de marquages routiers est, quant à lui, nécessaire au bon fonctionnement du service des Travaux publics.

### STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Les Conseillers ont reconduit pour une année supplémentaire la convention liant la commune à l'asbl « Chats Libres ». Son objectif est de lutter contre

la surpopulation des chats errants par le biais de la stérilisation. Celle-ci est réalisée par des vétérinaires partenaires de l'association, dans le respect du bien-être animal. La commune bénéficie d'un subside régional couvrant 50 % des frais de stérilisation.



## SÉANCE DU 29 AVRIL 2010

### PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS

Ce plan permet à la commune de bénéficier de subventions de la Région de Bruxelles-Capitale pour réaliser des travaux d'importance. Ainsi a été approuvé le projet de réaménagement et d'amélioration de la sécurité routière du tronçon de l'avenue Van Overbeke compris entre l'avenue des Gloires Nationales et la rue de l'Urbanisme, pour un montant atteignant 500.000 €.

### RÉPARATION DES VOIRIES

Tout le monde a pu le constater : le rude hiver a causé assez bien de dégâts au revêtement des voiries. Quelques réparations urgentes ont été effectuées rapidement. Des réfections plus approfondies des voiries les plus touchées seront effectuées dans le courant des prochains mois. Pour ce faire, le Conseil a approuvé le lancement d'un marché relatif à des travaux de ré-asphaltage.



### FONDATION RICHARD BEAUTHIER

Créée en 1990, cette Fondation soutient l'inscription dans l'enseignement supérieur de jeunes doués qui éprouvent des difficultés financières. Les demandes pour l'année académique 2010-2011 doivent être introduites pour le 26 juillet 2010 au plus tard (le 30 septembre en cas de seconde session).

RENSEIGNEMENTS / 02 464 95 72

### MARCHÉ ANNUEL

A vos agendas ! Le marché annuel se déroulera le **week-end des 11 et 12 septembre 2010**.

Tous les détails dans le bulletin communal qui paraîtra dès la rentrée de septembre...

## → LE MOT DE LA BOURGMESTRE

*Vous avez accompli vos devoirs électoraux, vous avez (presque) rempli votre déclaration d'impôts, les enfants ont remis leur cartable,... Bref, les vacances sont toute proches !*

*Cette période de repos permet de passer de merveilleux moments en famille ou entre amis, en profitant de plaisirs simples lors de balades, d'excursions ou tout simplement au coin de la rue, car même la ville revêt un charme particulier durant l'été.*

*Si vous avez la chance de partir vers d'autres horizons que ceux de notre verte commune, n'oubliez pas de prendre les précautions d'usage pour sécuriser votre domicile. La police locale propose différents services pour vous y aider : autant éviter les surprises désagréables ! Méfiez-vous également des vagues de chaleur et*



MICHÈLE CARTHÉ /  
BOURGMESTRE DE GANSHOREN

*n'oubliez pas que les enfants et les aînés sont plus fragiles : l'hydratation en abondance s'impose à tout le monde !.*

*Je vous souhaite de profiter au mieux des moments de repos et de détente afin d'attaquer la rentrée en pleine forme. Notamment pour prendre part à nos activités de septembre, dont l'incontournable marché annuel, le voyage à la Côte de nos Seniors, et la reprise de toutes les activités pour les jeunes et moins jeunes.*

Bonnes vacances !

Votre Bourgmestre,  
Michèle Carthé

## → SÉCURITÉ DES HABITATIONS

### VACANCES EN SÉCURITÉ



Vous partez bientôt en vacances ? Quel bonheur ! Veillez toutefois à sécuriser votre domicile inoccupé, afin qu'il ne devienne pas une proie facile pour des voleurs potentiels. La zone de police Bruxelles-Ouest peut gratuitement vous y aider.

Une quinzaine de jours avant votre départ, faites simplement une demande de surveillance :

les services de police tâcheront de jeter régulièrement un coup d'œil à votre habitation en votre absence. Trois procédures sont possibles :

- via le site [www.police-on-web.be](http://www.police-on-web.be) (un lecteur de carte eID est requis) ;
- en faxant le formulaire de demande au 02/412.68.99 ;
- en le déposant au commissariat de Ganshoren (av. Van Overbeke, 163).

Le formulaire « Vacances en sécurité » est disponible dans chaque commissariat ou téléchargeable sur le site de la commune ([www.ganshoren.be](http://www.ganshoren.be)) ou celui de la zone ([www.policelocale.be/5340](http://www.policelocale.be/5340)).

Durant toute l'année, vous pouvez également faire appel à l'équipe de **Techno-prévention** (02/412.68.08). Elle vous donnera volontiers des conseils pour diminuer au maximum le risque de cambriolage.

### RÉDUCTION D'IMPÔTS POUR LA SÉCURISATION DE VOTRE HABITATION

Rappelons également que tout contribuable qui investit dans la sécurisation du logement, dont il est propriétaire ou locataire, peut bénéficier d'une réduction d'impôts d'un montant équivalant à 50 % du montant facturé (plafonné à 690 €). Pour garantir la qualité de l'installation, les travaux doivent obligatoirement être effectués par un entrepreneur

agréé. Cela concerne notamment l'installation de portes blindées, de vitrage anti-effraction, de serrures, de systèmes d'alarme, de caméras, de dispositifs de protection contre l'incendie, etc.



## → SANTE

### SECTION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE

La section locale de Ganshoren-Koekelberg comprend une soixantaine de bénévoles. Présent lors de la plupart des activités communales, le service de secours est prêt à intervenir pour apporter les premiers soins en cas de besoin. Il participe également aux manifestations de grande ampleur, telle que la Fête nationale, la fête de l'Iris et bien d'autres événements. Dans le cadre de l'action sociale, les bénévoles de la Croix-Rouge offrent une écoute aux patients hospitalisés aux cliniques de la Basilique, afin de rendre leur séjour le plus humain possible.

La Croix-Rouge propose également des **formations** aux premiers soins, ainsi que le prêt de matériel sanitaire. La section **Jeunesse** encadre les jeunes de 8 à 15 ans, leur apprend les premiers gestes qui sauvent et les font participer à différentes activités ludiques, comme la visite d'une caserne de pompiers, la traditionnelle après-midi patinoire, etc. Si vous cherchez une activité parascolaire constructive pour votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir tous les détails.



Enfin, huit séances de **collecte de sang** sont organisées chaque année dans la commune. N'oubliez pas que chaque don contribue à sauver une vie !

RENSEIGNEMENTS / MARTINE LEKEUX – PRÉSIDENTE /  
[presidente@croixrouge-ganshoren.be](mailto:presidente@croixrouge-ganshoren.be)

### EN CAS DE FORTES CHALEURS...

Restons attentifs au bien-être des enfants en bas âge et aux personnes âgées. En cas de canicule, n'hésitez pas à signaler au CPAS les personnes âgées ou handicapées qui seraient totalement isolées, afin qu'une aide puisse leur être apportée.

#### Quelques conseils préventifs :

- Boire plus que d'habitude, même si l'on n'a pas soif !
- Porter des vêtements légers et absorbant l'humidité.
- Maintenir la chaleur hors de l'habitation (portes et fenêtres fermées la journée et ouvertes le soir et la nuit).
- Se nourrir suffisamment et de façon équilibrée.

#### Numéros utiles :

- CPAS de Ganshoren : 02 422 57 57
- Secours d'urgence : 100 ou 112
- SOS Médecin : 02 513 02 02



## → SPORTS

### BAL DES SPORTS

Le traditionnel bal des sports se déroulera le samedi 2 octobre 2010 à 21h00 dans la salle culturelle du Hall des Sports (rue Vanderveken, 114). Inscrivez d'ores et déjà la date dans votre agenda ! Tous les détails sur cet événement vous seront communiqués dans le prochain Ganshoren Info. Entrée : 5 €.

RENSEIGNEMENTS / 02 468 23 27

### IRISPORT DAY

Cette année, le service des Sports s'associe avec plusieurs clubs sportifs ganshorenois pour prendre part à l'événement « Irisport Day » qui se déroulera le **dimanche 19 septembre 2010**. Il s'agit d'un grand rassemblement réunissant les clubs sportifs bruxellois au parc du Cinquantenaire. De nombreuses personnalités du monde sportif seront présentes et vous pourrez vous initier gratuitement à de multiples sports, sans oublier toute sorte d'animations pour tous les âges ! Tous les détails sur cet événement vous seront communiqués dans le prochain *Ganshoren Info*.

RENSEIGNEMENTS / 02 468 23 27



# → EMPLOI / TROISIEME AGE

## → EMPLOI

### DEVENEZ ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS

Le Service des Accueillant(e)s Conventiionné(e)s de Ganshoren recherche des « nounous » formidables, professionnel(le)s du domaine de l'éducation ou désireux (ses) de suivre une formation reconnue par l'O.N.E. L'activité rémunérée consiste à accueillir à domicile, en journée, entre 1 et 4 enfants âgés de 0 à 30 mois.

RENSEIGNEMENTS / 02 600 25 09 / elozano@ganshoren.irisnet.be

### COURS DE NEERLANDAIS

Organisés deux matinées par semaine à l'attention des demandeurs d'emploi, les cours de néerlandais reprendront le 2 septembre 2010.

Le module pour débutants a lieu les lundi et jeudi matin ; le module avancé les mardi et vendredi matin.

RENSEIGNEMENTS / 02 425 10 81

## → TROISIEME AGE

### VOYAGE ANNUEL DES SENIORS A LA COTE

Le Collège des Bourgmestre et Échevins invite tous les Seniors de Ganshoren à participer à une journée à Knokke.



#### Programme :

- départ à 08h30
- temps libre à la digue
- dîner dans un restaurant
- après-midi temps libre
- retour à Ganshoren vers 19h30

#### Au choix :

- le jeudi 2 septembre 2010
- le jeudi 9 septembre 2010  
(également pour les personnes à mobilité réduite avec accompagnant)

Participation aux frais : 10 €

Ce talon est à remettre au service du Troisième âge (av. de Villegas, 31), en même temps que le paiement en liquide.

Monsieur ..... Né le .....

Madame ..... Née le .....

Adresse .....

Téléphone : 02/ .....

Désire(nt) participer à l'excursion à la côte.

02/09/2010

09/09/2010.

## → TRAVAUX PUBLICS / MOBILITÉ

### AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À HAUTEUR DES ÉCOLES NOTRE-DAME DE LA SAGESSE ET COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR.

Le carrefour formé par la rue Delhove et l'avenue Van Overbeke sera complètement réaménagé afin d'améliorer la sécurité des piétons et des usagers de la voirie aux abords des écoles. Dans le cadre de l'accord Beliris de Coopération avec la Région de Bruxelles-Capitale, cet aménagement sera réalisé et financé par l'État fédéral, en collaboration avec la commune de Ganshoren. Les travaux débuteront le 28 juin 2010 et s'achèveront normalement le 27 août 2010. Durant les travaux, le carrefour sera complètement fermé et des déviations seront organisées.

### RENOUVELLEMENT DES TROTTOIRS DANS LA RUE DE LA FENAIION.

A la suite des travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau exécutés en avril et mai 2010 dans la rue de la Fenaison, les travaux de renouvellement complet des trottoirs de cette rue seront exécutés à partir du lundi 2 août 2010. Ces travaux devraient durer 30 jours ouvrables, sur base de bonnes conditions climatiques.

Sont également prévus dans le cadre de ces travaux : la mise en sens unique de la rue de la Fenaison (sens de circulation autorisé de la rue Heideken vers l'avenue de l'Exposition Universelle), le rétrécissement des trottoirs et l'organisation du stationnement de part et d'autre de la voirie.

### MISE EN SENS UNIQUE



Il sera interdit à tout conducteur, sauf pour les cyclistes, de circuler :

- dans la rue de Termonde : de l'avenue Charles-Quint jusqu'à la rue Oscar Maesschalck ;
- dans la rue Richard Braibant : de l'avenue de Jette vers l'avenue de l'Exposition Universelle ;
- dans la rue Albert Lacroix : de l'avenue de Jette vers la rue Heideken ;
- dans la rue de la Fenaison : de l'avenue de l'Exposition Universelle vers la rue Heideken.

### BANDE-BUS DANS L'AVENUE CHARLES-QUINT

Concernant le projet de la STIB d'aménagement d'une bande-bus bidirectionnelle dans l'avenue Charles-Quint (entre la rue F. Beeckmans et la Basilique), la commune a émis un avis défavorable lors de la commission de concertation du 18 mai : elle estime en effet que l'objectif de réduction du trafic n'est pas atteint dans le cadre du projet proposé.

En outre, la commune considère que le projet ne prend pas en compte la globalité des problèmes d'accessibilité d'un axe majeur de pénétration dans la ville ni de l'impact sur la qualité de vie des riverains, des quartiers voisins, des commerçants, ainsi que de la proximité de plusieurs écoles. Les autres membres de la concertation ont également regretté qu'un aménagement global ne soit toujours pas envisagé mais ont néanmoins rendu un avis favorable.

Comme il s'agit d'un axe régional, rappelons qu'il appartient aux autorités de la Région de Bruxelles-Capitale de trancher.



## → URBANISME / PROPRETE PUBLIQUE

### → URBANISME

#### RENOVATION DE LA PISCINE - DERNIERE LIGNE DROITE !

Depuis plusieurs années, la commune défend avec opiniâtreté le dossier de la piscine Nereus. Après moult rebondissements, sa rénovation a été obtenue dans le cadre de Beliris (financement par l'Etat fédéral), avec un budget total de près de 4 millions d'€, la participation communale se limitant quant à elle à 116.666 €.



Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, la commission de concertation réunie le 18 mai a émis un avis favorable, à condition, notamment, de ne pas prévoir de terrasse et de revoir l'esthétique de la façade de l'extension.

Après la délivrance du permis d'urbanisme, Beliris pourra lancer la procédure de marché public afin de désigner l'entrepreneur qui sera chargé de l'exécution des travaux, qui dureront au moins 12 mois. Après rénovation, il est prévu d'en partager les frais d'exploitation de la piscine avec plusieurs communes voisines.



#### DU NEUF AU MENNEGAT

Le parc du Mennegat a connu quelques réaménagements qui feront la joie des enfants et des familles : des arbres supplémentaires ont été plantés, des bancs, tables de pique-nique et corbeilles ont été installés et, enfin, les jeux pour enfants ont été rénovés et mis en conformité.

### → PROPRETE PUBLIQUE

#### SE DÉBARRASSER DES DÉCHETS CHIMIQUES



En partenariat avec l'Agence Bruxelles-Propreté, un conteneur destiné à recueillir les petits déchets chimiques ménagers a été récemment installé à la déchetterie communale (au bout de l'avenue du Cimetière). Il permet aux habitants de se débarrasser aisément de leurs huiles de friture, pots de peinture, batteries, tubes néon, solvants et autres produits chimiques. Attention : seuls les pharmaciens sont autorisés à récolter les médicaments périmés! Tous ces déchets sont traités par des entreprises spécialisées selon des règles de sécurité et environnementales très strictes.

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 45

#### CAMPAGNE COMMUNALE DE PROPRETÉ

Au mois d'octobre, la commune organisera une campagne de propreté afin de permettre aux habitants de se débarrasser de leurs encombrants. A cette fin, cinq conteneurs seront installés en différents endroits de la commune. Tous les détails vous seront communiqués dans le prochain *Ganshoren Info*.

Rappelons que l'Agence Bruxelles-Propreté organise également toute l'année et gratuitement des collectes d'encombrants à domicile (maximum 2 mètres-cubes tous les 6 mois pour les particuliers). Prendre rendez-vous via le numéro vert 0800 981 81.

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 45

# → CULTURE FRANÇAISE / JEUNESSE FRANCOPHONE

## → CULTURE FRANÇAISE

### LIRE DANS LES PARCS

Animations et activités gratuites pour les plus jeunes !  
Les livres prennent l'air, la bibliothèque sort des murs...  
Pour écouter des histoires ; pour feuilleter, découvrir des albums, des romans, des livres d'histoire ou de géographie ;  
pour voyager au travers des mots et des images.

Tous les **mardis du mois d'août**, deux animateurs vous accueillent dans le Parc du Sippelberg, une caisse débordant de livres sous les bras. Chaque semaine, les petits curieux, assis en cercle, pourront profiter de ces voyages au pays des mots.

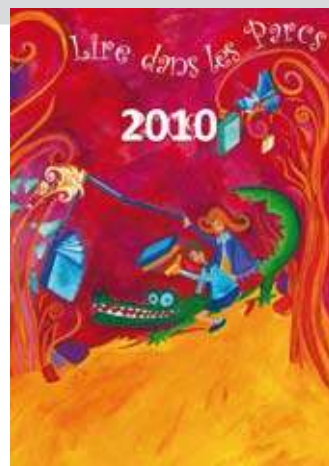
#### Quand ?

Les mardis 3, 10, 17 et 24 août  
de 15 à 17h00.

#### Où ?

Parc du Sippelberg,  
av. Van Overbeke  
**Et s'il pleut ?** L'activité se  
déroulera à la Bibliothèque  
communale -  
rue F. Beeckmans, 35.

**RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 39 /**  
bguilloux@ganshoren.irisnet.be



## → JEUNESSE FRANCOPHONE

### LA LUDOTHÈQUE « LA TOUPIE » RESTE OUVERTE EN JUILLET ET EN AOÛT !

Mesdames Dave et Nollevaux seront heureuses de vous accueillir à la Ludothèque « La Toupie » avenue de la Réforme, 66



Les mercredis de 14h30 à 17h30 et  
les samedis de 10h00 à 12h00.

**RENSEIGNEMENTS / 02 425 00 28 / latoupie.ganshoren@gmail.com**

### FÊTE DE LA JEUNESSE

Amis ganshorenois de 12 à 25 ans : bloquez d'ores et déjà votre agenda le **samedi 18 septembre 2010** ! Fruit de la collaboration entre les services Jeunesse, Prévention et la Maison des Jeunes de Ganshoren, cette fête, organisée pour vous, proposera des animations et des activités sportives. Elle se clôturera en beauté par une soirée festive avec DJ's.  
Tous les détails sur cet événement vous seront communiqués dans le prochain Ganshoren Info.

**RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 55/57 / cajanssens@ganshoren.irisnet.be**

### ACTIVITÉS DU MERCREDI : REPRISE LE 22 SEPTEMBRE 2010

Le service Jeunesse a clôturé l'organisation de ses activités d'été et songe dès à présent à occuper vos enfants pour la rentrée prochaine.

Vous cherchez une école des devoirs pour votre enfant inscrit en primaire ? Ou une activité pour l'occuper le mercredi après-midi ? N'hésitez pas à nous contacter ! Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour l'école des devoirs ne débuteront qu'à partir du **lundi 6 septembre**, uniquement auprès du service Jeunesse (accessible de 9h à 12h et de 13h à 15h30).





## LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Le Collège des Bourgmestre et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégalement.



CARTHÉ Michèle, **Bourgmestre**,  
Police - Prévention - Affaires sociales - Information  
Tél : 02/464.05.26

VAN LAETHEM Jean Paul, **Premier Echevin**,  
Troisième Age - Etat civil - Population - Logement  
Tél : 02/464.05.65



COPPENS René, **Echevin**,  
Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise  
Tél : 02/464.05.68

DE SAEGER Chantal, **Echevine**,  
Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud  
Tél : 02/464.05.69



DEHING-van den BROECK Marina, **Echevine**,  
Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone  
Tél : 02/600.25.85

KOMPANY Pierre, **Echevin**,  
Travaux Publics - Mobilité - Environnement et  
Propreté publique  
Tél : 02/464.05.58



BERGERS Laetitia, **Echevine**,  
Culture française - Petite enfance et Jeunesse  
francophone - Instruction publique  
Tél : 02/464.05.60

PETRINI Maurizio, **Echevin**,  
Classes moyennes - Animations urbaines  
Tél : 02/600.25.81

